



Province de Québec
Vallée-Jonction
Le 23 juillet 2020

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par le soussigné, Mario Caron, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de La Nouvelle-Beauce que :

La séance du conseil du 18 août 2020

La séance ordinaire du conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce qui est prévue le mardi 18 août 2020, à compter de 18 heures, se tiendra au Centre Caztel de Sainte-Marie, situé au 905, route Saint-Martin à Sainte-Marie. Les citoyens seront admis au cours de cette séance, mais devront respecter les règles de distanciation sociale et les mesures de base (nettoyage des mains). Les intéressés peuvent également poser leurs questions par courriel à l'adresse suivante : mrc@nouvellebeauce.com avant le 18 août 2020, 12 heures, afin que tous les membres du conseil présents puissent en prendre connaissance et y répondre éventuellement.

De plus, selon l'arrêté ministériel numéro 2020-028 du 25 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, la séance sera enregistrée et cet enregistrement sera disponible sur le site Web de la MRC de La Nouvelle-Beauce dans les jours suivants.

Cette mesure demeurera effective jusqu'au moment qu'un nouvel arrêté annoncera un retour à la normale, en redonnant le caractère public aux séances du conseil.

Donné à Vallée-Jonction, le 23 juillet 2020.

Mario Caron
Directeur général
et secrétaire-trésorier